



**Intervention de SE M. Moncef Baati**  
**Ambassadeur Représentant Permanent de Tunisie à Genève**  
**15<sup>ème</sup> session du Groupe de Travail de l'ÉPU**  
**France – 21 Janvier 2013**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation française et se félicite de l'intérêt que ce pays ami accorde à l'Examen Périodique Universel et du rôle constructif qu'il joue au sein du Conseil des Droits de l'Homme.

Ma délégation a pris bonne note des mesures prises depuis l'examen de 2008, en particulier la ratification des instruments relatifs aux personnes handicapées, à la torture et aux disparitions forcées, ainsi que la mise en place de nouvelles structures comme le « Défenseur des droits », le Ministère des Droits des femmes ou le mécanisme national de prévention de la torture.

La Tunisie recommande à la France de renforcer davantage la protection des droits et de la dignité des étrangers soumis à des contrôles d'identité ou à des procédures d'expulsion.

La Tunisie prend note de l'adoption d'un plan national d'action contre le racisme et des efforts consentis par le Gouvernement français dans la lutte contre ce fléau. Elle lui recommande d'intensifier ses efforts de lutte contre la discrimination et l'intolérance, en particulier envers les musulmans, les immigrés et les personnes d'ascendance africaine, et d'inciter les hauts responsables de l'État et les hommes politiques à prendre clairement position contre le discours politique raciste ou xénophobe.

La Tunisie salue l'engagement de la France en faveur de l'aide publique au développement (APD), et lui recommande de poursuivre ses efforts pour atteindre la norme internationale de 0,7 %.

Je vous remercie de votre attention.